

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à salle du Conseil, le **lundi 25 janvier 2016 à 18 h 30.**

À laquelle sont présents :

Monsieur Yves Corriveau, maire
Madame Magalie Joncas, conseillère
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller
Monsieur Joseph Côté, conseiller
Monsieur Frédéric Dionne, conseiller
Monsieur Sylvain Houle, conseiller
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Yves Corriveau.

Sont également présents :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 janvier 2016.
2. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement modifiant le règlement numéro 1179, intitulé: " Règlement autorisant des travaux d'aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de la Montagne et autorisant un emprunt de deux millions cent quatre-vingt-huit mille dollars (2 188 000,00 \$) nécessaire à cette fin ".
3. Entente relative à la résiliation du contrat ING 2012-12 - Jardins panoramiques, phase 2.
4. Questions de l'assistance.
5. Levée de la séance.

...Monsieur le maire ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation.

2016-025

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Emile Grenon Gilbert
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault
et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 25 janvier 2016 soit et est approuvé par ce conseil.

2016-026

AVIS DE PRÉSENTATION - MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1179

Avis de présentation est donné par le conseiller Joseph Côté à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement numéro 1179, intitulé: " Règlement autorisant des travaux d'aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de la Montagne et autorisant un emprunt de deux millions cent quatre-vingt-huit mille dollars (2 188 000,00 \$) nécessaire à cette fin " afin d'augmenter le montant de l'emprunt.

2016-027

ENTENTE RELATIVE À LA RÉSILIATION DU CONTRAT ING 2012-12 JARDINS PANORAMIQUES

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2012-204 adoptée lors de la séance du 3 juillet 2012, par laquelle le conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire octroyait le contrat ING 2012-12 pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux à la compagnie BPR Infrastructure inc., maintenant connue sous le nom de Tetra Tech QI inc., au montant de 21 155,40\$, taxes incluses, dans le cadre du projet domiciliaire " Jardins Panoramiques, phase 2 ";

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire et la compagnie Tetra Tech QI inc. conviennent de mettre fin audit contrat;

CONSIDÉRANT l'Entente sur résiliation du contrat ING 2012-12 approuvée par les parties;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Emile Grenon Gilbert

APPUYÉ PAR : Madame Magalie Joncas

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil autorise la résiliation du contrat ING 2012-12 octroyé à la compagnie BPR Infrastructure inc., maintenant connue sous le nom de Tetra Tech QI inc. relativement à la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre du projet domiciliaire " Jardins Panoramiques, phase 2 ".

Que ce conseil approuve l'Entente sur résiliation du contrat ING 2012-12 à intervenir entre les parties selon les conditions incluses à ladite entente.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient et sont autorisés à signer ladite entente.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

2016-028

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Joseph Côté

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que la présente séance soit et est levée à 18 h 35.

Yves Corriveau, maire

Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière